

# NEWSLETTER

## Actualités - Marchés

### *2021, une année atypique ?*

La fin de cette année 2021 arrive à grands pas, et, en beaucoup de points, celle-ci fut vraiment inhabituelle. En effet, nous intégrons la pandémie à notre quotidien, de ce fait, l'activité accélère. De la même manière, le taux d'épargne progresse, tandis que le taux de chômage est en baisse ; restent cependant la stagnation des salaires, ainsi qu'une faible consommation. Ce rebond désarçonne et provoque un rehaussement des prix ; cette inflation reste considérée plus circonstancielle que structurelle, ce qu'approuvent les marchés de taux.

En ce sens, l'Occident, bénéficie d'une ardeur qui n'est pas celle de tous les pays, bien que certains soient épaulés financièrement par la Chine ou la Russie, de même les taux de vaccination ne sont pas égaux. Néanmoins, nous avons tous un point commun : tenter de vivre avec le virus, cependant, l'Histoire n'est pas encore écrite et de nouvelles péripéties ou événements sont encore susceptibles de bousculer le peu de certitudes et de stabilité que nous détenons.

Le bilan de cet été reste favorable concernant les mois de juillet et août, la majorité des marchés actions ayant conservé leurs progressions. En comparaison des marchés européens, la hausse des marchés actions US a comme souvent été rectiligne, de l'ordre de +2.48 % pour le DOW JONES et de +5.27 % concernant le S&P. Notons également une croissance irrégulière pour le CAC40, tout de même en hausse de +2.65 % et l'EUROSTOX50 à +3.25 %. Malgré une baisse du SHANGAI COMPOSITE de -1.32 %, le MSCI WORLD reste en hausse de +4.29 %. Cette impulsion à la hausse, remarquée durant les vacances semble s'altérer sur la majorité des indices actions, rendant cette rentrée de septembre relativement complexe.

Bien que l'once d'Or tende à se stabiliser à 1818.05 USD en gagnant +2.62 %, le pétrole se trouve en baisse de -6.38 % à 68.78 USD avec le WTI et le BRENT à 71.9 USD en perte de -4.30 % (de nouveau en hausse et positif sur cette fin septembre, dû au contexte britannique). Des deux côtés de l'Atlantique, les taux restent plutôt positifs, malgré les 10 ans allemand et français négatifs, manifestant à la fin du mois d'août un rendement de -0.386 % pour l'allemand et une baisse de -0.031 % pour le français. Le 10 ans US (TBONDS) est quant à lui dans le positif, communiquant une hausse de +1.304 %.

### *Tapering ?*

Durant le mois de septembre, les taux européens et US ont pris une légère direction de hausse.

À la suite de sa hausse encore estimée comme provisoire, l'inflation continue de faire débat.

Notons que la dernière annonce de Jerome Powell fait elle aussi débat, tenue durant le symposium de Jackson Hole, à la fin du mois d'août au sujet du « tapering » (ou resserrement monétaire), consistant à baisser les achats massifs d'actifs sur les marchés financiers. Nous sommes donc en droit de nous demander quand ces achats d'actifs opérés par la FED (banque centrale américaine) vont baisser. Ce délai reste assujéti à l'évolution des chiffres liés à la pandémie, ainsi qu'à ceux de l'emploi. L'induction initiale lors de l'annonce du président de la FED était le mois de novembre, néanmoins, les chiffres des créations d'emplois américains (du mois d'août), impliqueront un effet sur l'exécution de ce plan de réduction d'achats. Cependant, les investisseurs ont été apaisés par l'absence actuelle de modification de politique monétaire.

Concernant l'Europe, les chiffres d'inflation se sont accentués, en conséquence de la réouverture des économies, n'étant tout de même pas encore au niveau de la conjoncture américaine. Selon Christine Lagarde et la BCE (banque centrale européenne), il ne s'agirait pas d'un « tapering » à proprement parler, mais d'un recalibrage du PEPP dont l'avenir sera analysé durant le mois de décembre.

Tout cela peut nous laisser croire que la croissance est de retour, et la reprise plausiblement ancrée pour permettre la baisse de ces rachats de la part des banques.

Néanmoins, les élections allemandes pourraient conduire à une coalition axée autour du SPD et des verts, privilégiant ainsi la pérennité et l'expansion de la politique monétaire européenne.

## Zoom sur la Chine

Du côté de la Chine, l'action de régulation portant sur plusieurs secteurs de l'économie, a été intensifiée par le gouvernement, spécifiquement avec l'annonce de mesures fortes relatives à l'éducation, la santé et l'immobilier en début de mois d'août ayant impacté les affaires locales. Le secteur de la technologie subi également une réglementation plus forte, notamment dû à l'enquête de l'administration d'État chinois (SAMR) sur les principales entreprises liées au secteur concernant des pratiques monopolistiques présumées, d'autant plus avec le cas *Evergrande*.

Bien que les marchés chinois soient très fortement chahutés ces derniers mois, nous pensons que l'ensemble de ces politiques chinoises tendent à accroître la part de la consommation intérieure du PIB à moyen et long terme. De la même manière, le nombre d'individus constituant la classe moyenne supérieure chinoise, étant la plus consommatrice, devrait dépasser la population des États-Unis vers 2030.

---

## PER ou PERP ?

La récente transmission de votre avis d'imposition ainsi que le solde d'impôt exigé (ou rendu) par l'administration fiscale ce lundi 27 septembre nous rappelle que la fin d'année approche et que le temps est venu de faire un point sur votre épargne retraite.

Depuis le 1er octobre 2020, la loi PACTE a supprimé le PERP (plan épargne retraite populaire), laissant la place à un produit possiblement unique consacré à la retraite, pouvant se substituer au PERP, mais également au Madelin ou encore Pefon, etc., il s'agit du PER (plan épargne retraite).

Le PER est disponible pour tous (n'étant pas réservé à une catégorie professionnelle), et permet ainsi de préparer la retraite de chacun de la meilleure des manières, tout en déduisant fiscalement les versements réalisés dans la limite des plafonds disponibles.

Pour rappel, le PER individuel est alimenté par différents versements pouvant être libres, réguliers ou encore par le transfert des anciens types de contrats épargnes spécifiques à la retraite. Il n'y a cependant, aucune obligation de versement annuel.

*Nous sommes à votre disposition pour établir avec vous, votre bilan retraite, et déterminer ainsi les pistes d'optimisations possibles.*



**NS GROUPE**  
Votre gestion financière sur-mesure

FRANCONSEIL - 10 rue Faidherbe, 59000 LILLE – 03.20.42.01.17

NS CONSEILS PATRIMOINE ET FINANCE - 15 rue Saint Pierre, 27000 EVREUX – 02.32.62.03.98

SÉLECTION CONSEILS - 205 rue Marcadet, 75018 PARIS - 01.42.26.50.14

### Avertissement :

Ce document a été réalisé par NS GROUPE, reflétant ses convictions, et n'est diffusé qu'à titre informatif. Les informations contenues ne constituent en aucun cas une incitation à acheter ou à vendre des titres, ni une quelconque sollicitation ou offre de souscription. Aucune garantie, exprimée ou implicite, ne saurait être attachée au présent document, ni de la part de la société, ni de ses dirigeants, en ce qui concerne l'exactitude, l'intégralité ou la précision des informations qui y sont contenues. De la même façon, la société et ses dirigeants déclinent toute forme d'engagement ou de responsabilité auprès de ceux qui auront pris connaissance de ce document. Les performances passées ne sauraient préjuger des performances futures. Les investisseurs sont susceptibles de subir de lourdes pertes par rapport à leur investissement initial selon l'évolution des marchés et des cours de change.